

Calendrier de mise en oeuvre de la HDR au Cnam

Opérations	Dates proposées
Nomination du Comité d'habilitation	Avant fin 2017
Choix du.de la garant.e par les candidtats et préparation du dossier de candidature Dépôt des dossiers de candidature pour la HDR	Du 1er décembre 2017 au 31 mars 2018
Recevabilité des dossiers de candidature par la DDR	Du 3 avril au 13 avril
Envoi des dossiers de candidature au Comité d'habilitation par la DDR	Au plus tard le 16 avril
Réunion du comité d'habilitation : évaluation du dossier scientifique des candidat.e.s, validation des garant.e.s, propositions de rapporteur.e.s	Au plus tard le 11 mai
Envoi des dossiers de candidature au Service des affaires institutionnelles	Le 15 mai
Réunion du CSR HDR : proposition d'inscription à la HDR des candidat.e.s éventuel.le.s et avis sur les rapporteur.e.s proposé.e.s	Le 22 mai ou le 29 mai
Décision de l'Administrateur général pour l'inscription en hdr et nomination des 3 rapporteur.e.s	Au plus tard le 1er juin
Envoi des dossiers de candidature (format numérique) par la DDR aux rapporteur.e.s	Le 8 juin
Transmission des avis des rapporteur.e.s à la DDR	Au plus tard le 7 septembre
Envoi des rapports à la.au garant.e par la DDR	Le 10 septembre
Envoi des rapports au Comité d'habilitation par la DDR	Le 10 septembre
<i>Clôture des inscriptions à la qualification aux fonctions de MCF et PR</i>	<i>Mi octobre (pm 24 octobre 2017)</i>
Envoi par la.le candidat.e en lien avec la.le garant.e d'une proposition de constitution du jury à la DDR	Au plus tard le 14 septembre
Examen des rapports par le comité d'habilitation : proposition de l'autorisation de soutenance et constitution du jury	Au plus tard le 28 septembre

Opérations	Dates proposées
Envoi de la liste des candidats proposés pour la soutenance et proposition de constitution des jury au Service des affaires institutionnelles	Le 2 octobre
Réunion du CSR HDR : proposition de l'autorisation de soutenance et membres de jury	Semaines du 16 au 23 octobre
Décision de l'Administrateur général pour l'autorisation de soutenir et constitution du jury	Au plus tard le 25 octobre
Inscription de la.du candidat.e et paiement des frais d'inscription	Avant fin octobre
La.le candidat.e informe la DDR de la date et du lieu de soutenance au plus tard 2 semaines avant la soutenance	A compter du 1er novembre et au plus tard fin avril 2019
Convocation du jury par DDR et envoi du dossier aux membres du jury	Entre le 1er novembre et fin avril 2019
Publication de l'avis de soutenance par la DDR au moins 2 semaines avant la soutenance	Entre le 1er novembre et fin avril 2019
Réunion du jury et audition de la.du candidat.e	Entre le 1er novembre et fin avril 2019
<i>Date à laquelle l'HDR doit avoir été soutenue pour la qualification</i>	<i>Mi décembre 2018 (13 décembre 2017)</i>
Communication du rapport de soutenance à la DDR	Au plus 1 semaine après la soutenance
Etablissement de l'attestation de réussite par la DDR	Au fur et à mesure des soutenances
Etablissement du diplôme	A voir avec le rectorat de Paris